CHU Poitiers | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 11 mai 2026

Au CHU de Poitiers, une cellule d'information et de recueil des directives anticipées : CIRDA

Initiative unique en France, la cellule d'information et de recueil des directives anticipées du CHU de Poitiers a été créée en 2022 dans le cadre d'une collaboration entre le CHU de Poitiers et l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine. Elle a pour mission de sensibiliser et d'informer le grand public et de former les soignants dont le personnel du CHU de Poitiers sur les directives anticipées.

Les directives anticipées, c'est quoi ?

Les directives anticipées sont un document écrit permettant à toute personne majeure d'exprimer ses volontés concernant les soins que l'on souhaite recevoir ou non en cas d'incapacité à s'exprimer en fin de vie (coma, maladie grave, etc.). Ce document, daté et signé, peut être rédigé librement ou à l'aide de formulaires proposés par certains établissements de santé comme au CHU de Poitiers. Les équipes médicales, sont tenues de les respecter dès lors qu'elles sont adaptées à la situation clinique.

Missions de la cellule d'information et de recueil des directives anticipées :

La coordination de la cellule d'information et de recueil des directives anticipées du CHU de Poitiers est sous la responsabilité de Stéphanie Ellias, cadre de santé, et du Dr Laurent Montaz.

Forte de son implication sur le département de la Vienne, la CIRDA 86 s'étend dorénavant sur toute la Nouvelle-Aquitaine. Prochainement, tous les départements de la région Nouvelle-Aquitaine seront pourvus d'un ou plusieurs référents missionnés pour promouvoir les directives anticipées comme c'est le cas actuellement avec Estelle Amiot, infirmière référente de la CIRDA 86.

Les missions de chaque référent départemental sont de :

- **Informer et sensibiliser** le grand public à la rédaction des directives anticipées ;
- **Proposer une aide concrète** pour rédiger ses directives anticipées ;
- **Former et soutenir les professionnels de santé** en renforçant leurs connaissances sur les directives anticipées et en les aidant à les présenter aux patients.

La CIRDA 86 propose :

➢ **Des formations**

Pour tous les soignants des structures hospitalières, médicaux sociales ou libérales de la Vienne : Ces formations sont gratuites et sont proposées sous différents formats.

➢ **Des ateliers d'information et d'aide à la rédaction**
Gratuits et accessibles à tous. Sur inscription obligatoire

- Sur le site de la Milétrie, Poitiers :
  - à l'espace des usagers dans le hall de Jean-Bernard : tous les mercredis matin de 9h à 12h.
  - à La Vie la Santé : 1 fois par mois de 14h à 16h
- Sur le site de Châtellerault : à l'espace des usagers, bâtiment B : une fois par mois, le 3e lundi du mois, de 9h à 12h.
- Sur le site de Loudun : à l'espace des usagers, : une fois par mois, le 1er jeudi du mois, de 14h à 16h.
- Site de Montmorillon : à l'espace des usagers, : une fois par mois, le 3e mercredi du mois, de 14h à 16h.

Contacter la CIRDA 86 au 05 16 60 40 23 pour bénéficier d'une formation ou participer aux ateliers

Nouveauté : pour participer aux ateliers, possibilité d'inscription en ligne sur le site web du CHU de Poitiers, dans la rubrique «Prendre RDV ».

Stéphan Maret, directeur / **Paola Da Cunha, Hélène Delafond, Gracienne Guénan** chargées de communication

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE - DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DU MÉCÉNAT

AGORA direction - 2 rue de la Milétrie - CS 90577 - 86021 Poitiers Cedex

Téléphone 05 49 44 47 47 - communication@chu-poitiers.fr